



COLLEGE JULES MICHELET

PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2024

DEFINITION

Dans chaque établissement, le projet d'établissement définit, sous forme d'objectifs et de programmes d'actions, les modalités particulières de mise en œuvre des programmes nationaux et des orientations nationales et académiques, et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent.

Le projet d'établissement précise les voies et les moyens mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à ces objectifs. Il assure la cohérence des différentes activités de formation initiale, d'insertion sociale et professionnelle et de formation continue des adultes de l'établissement.

OBJECTIFS

Le projet d'établissement vise à mobiliser les équipes pédagogiques pour améliorer les performances des élèves. Sa mise en place sous-tend un projet pédagogique, animé par les enseignants en liaison avec l'environnement socioculturel et économique et la participation de toute la communauté éducative.

Il permet d'adapter la spécificité de l'établissement au projet académique dont les axes retenus pour 2020-2024 sont :

1. Plus d'équité pour plus de réussite ;
2. Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir ;
3. Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques.

En conséquence, les axes du projet d'établissement 2020-2024 pour le collège Jules Michelet sont les suivants :

1. Prendre en compte la diversité des élèves ;
2. Accompagner chaque élève à construire son parcours avenir et citoyen ;
3. Ouvrir le collège sur le monde actuel et y associer les familles les plus éloignées

AXE 1: PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES ELEVES

Objectifs opérationnels

1- Garantir les apprentissages fondamentaux

- . Donner à l'accompagnement personnalisé en 6^{ème} des objectifs clairs : organiser le travail **en groupes de besoin** accompagnés par un professeur de la classe et l'autre groupe pris en charge par un autre professeur ou/et le professeur documentaliste ou/ et l'assistant pédagogique : revenir aux fondamentaux de l'accompagnement personnalisé (organisation des devoirs, du cartable, apprentissage des leçons, présentations des cahiers, devoirs à la maison.)
- . Rendre l'élève acteur de ses apprentissages en favorisant les explications des attendus et des compétences à acquérir.
- . Développer la co-évaluation en permettant aux élèves d'évaluer d'autres élèves
- . Etablir une progression de l'évaluation des compétences orales par niveau de classe
- . Renforcer le rôle pédagogique du CDI

2- Développer les compétences du XXIème siècle

- . Augmenter la motivation et l'appétence scolaire en développant des projets proposés par les élèves.
- . Faire du CDI un espace d'apprentissage et d'information pour former à l'esprit critique et éduquer aux médias
- . Permettre aux élèves de s'approprier et de développer leur autonomie dans l'utilisation de leur environnement numérique de travail notamment pour l'accompagnement à l'auto-formation PIX
- . Faire du collège Jules Michelet un laboratoire du numérique éducatif. Favoriser la maîtrise de la langue en encourageant les ateliers de lecture et d'écriture (rédaction et publication d'un journal) ou les ateliers de l'oral (projet radio)

3- Réduire les écarts de réussite

- . Utiliser les évaluations nationales pour favoriser la progression des élèves
- . Renforcer la généralisation du dispositif devoirs faits sur les créneaux libres ainsi que les différents SOS (Anglais , Mathématiques, Français et Histoire- géographie) sur les temps de la pause méridienne
- . Utiliser l'ENT comme outil d'apprentissage possible

AXE 2: ACCOMPAGNER CHAQUE ELEVE A CONSTRUIRE SON PARCOURS AVENIR ET CITOYEN

1 - Préparer aux formations et aux métiers de demain

- . Favoriser une orientation choisie et non subie à l'issue de la troisième pour l'ensemble des élèves d'où l'importance de faire adhérer les collégiens et l'ensemble de la communauté éducative aux exigences de la scolarité (assiduité, ponctualité, régularité du travail)
- . Sensibiliser les élèves aux découvertes des différentes formations avec la visite des lycées de secteur, des centres d'apprentissage.
- . Développer l'ouverture sur le monde économique et professionnel avec le carrefour des métiers au sein du collège
- . Resserrer les échanges entre le professeur principal, le Psy-En, les parents et l'élève afin d'être dans la capacité de proposer des stages de découverte, des PAFI pour les élèves en décrochage.
- . Apprendre à se documenter et s'informer en utilisant notamment le CDI
- . Faire intervenir des entreprises dans le cadre du développement durable
- . Inviter les familles à la réunion d'information organisée chaque année avec des proviseurs de lycée et la Psy-En

2 - Assurer une offre artistique, scientifique et internationale

- . Eveiller l'appétence de chaque élève pour les arts et la culture en utilisant la section théâtre comme support et la découverte de nos musées et monuments historiques
- . Permettre à tous les élèves d'accéder à un séjour dans un pays européen
- . Promouvoir la culture scientifique et technologique en créant des ateliers axés sur l'environnement et l'écologie
- . Rendre compte de toutes les actions menées par le biais de l'atelier radio, le webTV et/ou le journal du collège sur le site du collège

3 - Contribuer à ce que chaque jeune exerce une citoyenneté active

- . Développer des projets fédérateurs comme la journée du sport scolaire pour tous les niveaux de classe et les séjours APPN 6^{ème} et 4^{ème} (Le vivre ensemble)
- . Offrir aux représentants élèves une tribune dans les différentes instances du collège (CA et CVC)
- . Veiller à continuer de sensibiliser chaque collégien sur les notions de démocratie, de respect,

- . Développer un climat scolaire positif en favorisant des journées à thème
- . Renforcer la gestion des lieux tels que le FSE ou l'étude en autonomie sur des temps déterminés
- . Valoriser leurs engagements dans le parcours éducatif
- . Développer davantage les actions menées par nos éco-délégués notamment le tri sélectif au self
- . Mettre en place des partenariats sur le développement durable
- . Intégrer l'éducation aux médias et à l'information (EMI) afin de lutter contre la désinformation ou des fake-news.

AXE 3 : OUVRIR LE COLLEGE SUR LE MONDE ACTUEL ET Y ASSOCIER LES FAMILLES LES PLUS ELOIGNEES DE L'ECOLE

1- Développer des politiques éducatives territorialisées au service du parcours et de la mobilité des élèves

- . Utiliser le bassin d'éducation pour encourager les internats sur les lycées de secteur
- . Mobiliser les élus pour favoriser les transports scolaires et en commun au niveau du bassin Pays d'Auge
- . Créer un projet Ecole-Collège- Lycée sur le développement durable dans notre région

2- Soutenir le développement professionnel des acteurs

- . Conforter l'acquisition des compétences professionnelles et l'entrée dans le métier en favorisant leur accès aux formations du PAF et de Bassin

3- Associer étroitement les familles et plus particulièrement les plus éloignées de l'école

Associer davantage les parents dans la vie du collège (exposition vernissage de travaux d'élèves, répétition théâtre, chorale....)

- . Inviter les familles défavorisées à s'initier aux différents outils informatiques utilisés par leurs enfants

. Contribuer à la réduction de la fracture numérique en proposant des ateliers de formation à destination des parents autour des composantes de l'environnement numérique de leur enfant (ENT, Pronote, prévention sur l'utilisation des réseaux sociaux..)